

**Concours de  
Recrutement de  
Professeurs des Écoles  
(C.R.P.E) 2020**

## Lauréats du CRPE 2020 - Modalités d'affectation

Vous êtes lauréat(e) du CRPE 2020. Vous serez informé(e) de votre département d'affectation par le rectorat. Si vous êtes nommé(e) dans le Maine et Loire, les informations suivantes vous concernent.

### Gestion administrative

Dans ce cadre, **si vous n'avez pas déjà confirmé votre acceptation** du bénéfice du concours vous renseignerez le document accessible dans l'encadré de droite.

Pour la prise en charge de votre **dossier administratif et financier** :

- [Télécharger les documents sur la page dédiée](#)

Nous vous invitons à renseigner ces documents et à les transmettre avec les pièces demandées à : [sideep49@ac-nantes.fr](mailto:sideep49@ac-nantes.fr) pour le **21 Août 2020**

Pour tout renseignement complémentaire, un numéro de téléphone est à votre disposition le **02 41 74 35 00**

### Affectation

Afin de faciliter votre affectation, vous pouvez accéder à l'application en ligne de saisie de vos vœux **pour le département du Maine-et-Loire**.

Le formulaire doit être renseigné dans son intégralité et de manière précise. En effet, l'ensemble de ces informations permettra votre affectation et votre répartition dans les groupes de formation à l'INSPE.

Vous classerez, **par ordre de préférence**, les postes figurant dans la liste.

Certains ne portent pas mention du niveau de classe. En effet, les équipes travaillent actuellement à l'organisation de la rentrée et des services. Cette information pourra vous être communiquée ultérieurement par votre IEN.

**L'accès au formulaire et à la liste des postes est désormais disponible à cette adresse :**  
<http://enquetes-dsden.ac-nantes.fr/256466?lang=fr>

**Vous avez jusqu'au samedi 18 juillet 19h délai de rigueur pour renseigner le formulaire.**

Vous serez informé(e) de votre affectation, par courriel.

### Calendrier

Une semaine de formation aura lieu du **24 au 28 août 2020**.

Sauf pour raison sanitaire, vous serez accueilli(e) à partir de 9 h 30 le lundi 24 août 2020 au collège de la Venaiserie à St Barthélémy d'Anjou.

Au cours de cette journée, vous sera présenté le contenu de la semaine de formation.

La journée de pré-rentrée dans les écoles est fixée au **31 août 2020**.

M.A.J. le 06/09/2020

### Dans cette rubrique

---

- [Actualités](#)
- [Présentation de la DSDEN 49](#)
- [Circonscriptions du premier degré](#)
- [Écoles du premier degré](#)
- [Collèges et lycées](#)
- [Enseignement supérieur](#)
- [Partenaires Écoles-Établissements](#)
- [Statistiques](#)
- [Cartographie](#)
- [Référentiel Marianne](#)

## Document à télécharger

---

 [Acceptation du bénéfice du concours](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire  
Cité administrative  
15 bis rue Dupetit Thouars  
49047 Angers CEDEX  
Tél. 02 41 74 35 35

Localisation